Milly-la-Forêt
ESSONNE

Tél. : 01 64 98 80 07
www.milly-la-foret.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Milly-la-Forêt, le 10 novembre 2026.

Objet : Convocation au Conseil municipal du 17 novembre 2026

Chère collègue, Cher collègue,

J'ai le plaisir de vous informer que le Conseil municipal se réunira le :

Mardi 17 novembre 2026 à 20h30 en Salle du Conseil

pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Rapporteurs : Monsieur Bernard BOULEY et Monsieur Jean-Marie ANNA

1. Modification de la composition des commissions municipales à la suite de la démission de Madame Sylvie GRANGIER
2. Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2027-2030 du CIG de la Grande Couronne et approbation de la convention correspondante
3. Modification du tableau des emplois

ÉDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE ET RESTAURATION SCOLAIRE
Rapporteurs : Madame Julie ANDRÉ et Monsieur Benoît BERTIN

4. Instauration d'une tarification des sorties jeunesse et ouverture des inscriptions aux jeunes domiciliés dans d'autres communes
5. Indemnisation des enseignants accompagnant leurs élèves lors des classes de neige organisées par la commune
6. Modification du règlement de fonctionnement du lieu d'accueil enfants-parents « La P'tite Échappée »

URBANISME, TRAVAUX ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Rapporteurs : Monsieur Bernard BOULEY et Monsieur Bruno DEROUIN

7. Renouvellement de la convention de service d'hivernage entre la commune et l'EARL du Tertre
8. Désaffectation et déclassement de deux emprises du domaine public communal dans la zone d'activités du Chênet, route de Maisse

TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE ET ÉCONOMIE
Rapporteur : Monsieur Bernard BOULEY

9. Transfert au SIARCE de la compétence de gestion des eaux pluviales urbaines
10. Approbation de l'état d'assiette des coupes de bois de la forêt communale pour l'année 2027

VIE ASSOCIATIVE, SPORT, ANIMATION, CULTURE, PATRIMOINE, COMMUNICATION ET TOURISME
Rapporteur : Madame Virginie FLAUX

11. Attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 € à Carbone Zéro et approbation de la convention de partenariat pour le documentaire « La ligne fragile du Khumbu »

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Chère collègue, Cher collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,

MAIRIE DE MILLY-LA-FORET (ESSONNE)

Bernard BOULEY.

Liste des décisions du Maire prises dans le cadre des délégations accordées par délibération du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 :

1. Décision du Maire en date du 23 septembre 2026 – Acceptation du devis de la société DESMAREZ pour la maintenance des dispositifs PPMS, pour un montant de 2 978,00 € HT (deux mille neuf cent soixante-dix-huit euros hors taxes).
2. Décision du Maire en date du 24 septembre 2026 – Acceptation du devis de la société TECHNOCARTE pour la mise en place de la préinscription en ligne sur le portail famille et de l'interface API ONDE, pour un montant de 9 292,00 € HT (neuf mille deux cent quatre-vingt-douze euros hors taxes).
3. Décision du Maire en date du 25 septembre 2026 – Approbation de la convention conclue avec la société OVERTOP SECURITY pour l'intervention d'un technicien spécialisé en sécurité et réseaux, au tarif de 425,00 € HT (quatre cent vingt-cinq euros hors taxes) par journée de sept heures, sur la base prévisionnelle de 61 journées.
4. Décision du Maire en date du 29 septembre 2026 – Acceptation du devis de l'entreprise WESCO, pour l'achat des fournitures nécessaires à la création d'un espace cocooning au service périscolaire maternel, pour un montant de 3 927,17 € HT (trois mille neuf cent vingt-sept euros et dix-sept centimes hors taxes), sur la base d'une subvention MSA de 80%.
5. Décision du Maire en date du 30 septembre 2026 – Acceptation du devis du 27 juillet 2025 présenté par GEFA pour le bornage contradictoire du chemin rural n° 71, pour un montant de 3 400,00 € HT (trois mille quatre cents euros hors taxes).
6. Décision du Maire en date du 1er octobre 2026 – Acceptation de l'offre établie par la société Enedis pour le raccordement au réseau public de distribution d'électricité de l'installation située au 2, impasse du Colombier, pour un montant de 5 579,40 € HT (cinq mille cinq cent soixante-dix-neuf euros et quarante centimes hors taxes).
7. Décision du Maire en date du 1er octobre 2026 – Acceptation du devis de la société MAQPRINT GROUPE pour l'impression et la livraison de 2 900 exemplaires du bulletin municipal de 44 pages, pour un montant de 2 685,00 € HT (deux mille six cent quatre-vingt-cinq euros hors taxes).
8. Décision du Maire en date du 5 octobre 2026 – Attribution à l'entreprise TRAVAUX PUBLICS DE SOISY du lot n° 1 « Aménagements de voirie » du marché de travaux d'enfouissement des réseaux et d'aménagement de la rue des Fontaines, pour un montant de 629 336,06 € HT (six cent vingt-neuf mille trois cent trente-six euros et six centimes hors taxes).
9. Décision du Maire en date du 5 octobre 2026 – Attribution à l'entreprise BOUYGUES ÉNERGIES ET SERVICES du lot n° 2 « Enfouissement des réseaux BT et éclairage public » du marché de travaux d'enfouissement des réseaux et d'aménagement de la rue des Fontaines, pour un montant de 109 298,80 € HT (cent neuf mille deux cent quatre-vingt-dix-huit euros et quatre-vingts centimes hors taxes).
10. Décision du Maire en date du 5 octobre 2026 – Acceptation du devis présenté par l'entreprise SUDELEC pour les travaux d'électricité de l'aire de camping-cars, pour un montant de 11 677,50 € HT (onze mille six cent soixante-dix-sept euros et cinquante centimes hors taxes).
11. Décision du Maire en date du 5 octobre 2026 – Acceptation du présenté par l'entreprise DICOREP pour la fourniture et la pose de panneaux de signalisation dans le cadre du plan vélo, pour un montant de 4 508,50 € HT (quatre mille cinq cent huit euros et cinquante centimes hors taxes).
12. Décision du Maire en date du 7 octobre 2026 – Sollicitation d'une subvention au titre du programme S « Actions de sécurisation » pour la mise à niveau des dispositifs d'alarme et d'alerte et la modernisation des équipements de transmission associés aux dispositifs PPMS des établissements scolaires (passage de la 2G à la 3G), pour un montant de 8 574,25 € (huit mille cinq

cent soixante-quatorze euros et vingt-cinq centimes), représentant 50 % du coût prévisionnel de l'opération.

13. Décision du Maire en date du 7 octobre 2026 – Acceptation de la facture de la société Philéas Technologie pour le raccordement entre la gare routière et l'école Julie Daubié et le déport d'images par fibre optique, pour un montant de 6 780,00 € HT (six mille sept cent quatre-vingts euros hors taxes).
14. Décision du Maire en date du 13 octobre 2026 – Approbation de l'avenant n° 1 au contrat de prestations de communication conclu avec Madame Karine BRUNELLE, portant le montant maximal du contrat à 42 577,00 € HT (quarante-deux mille cinq cent soixante-dix-sept euros hors taxes) jusqu'au 30 avril 2027.
15. Décision du Maire en date du 14 octobre 2026 – Acceptation du devis présenté par la société EURO-ASCENSEURS pour le remplacement du variateur de fréquence de l'ascenseur de l'Office de tourisme, pour un montant de 9 314,00 € HT (neuf mille trois cent quatorze euros hors taxes).
16. Décision du Maire en date du 15 octobre 2026 – Attribution du marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation de la médiathèque du Moustier au groupement conjoint composé d'ALU, mandataire solidaire, de LBE Ingénierie et de C DU BÉTON, pour un montant de 93 000,00 € HT (quatre-vingt-treize mille euros hors taxes), pour un montant de 93 000,00 € HT (quatre-vingt-treize mille euros hors taxes).
17. Décision du Maire en date du 16 octobre 2026 – Acceptation du devis de la société LDV ART pour le transport aller-retour, entre Coëtquidan et Milly-la-Forêt, d'objets appartenant au musée de l'Officier dans le cadre de l'exposition consacrée au général Bellavène, pour un montant de 2 500,00 € HT (deux mille cinq cents euros hors taxes).
18. Décision du Maire en date du 20 octobre 2026 – Acceptation du devis de la société HOUDIN ET FILS pour le remplacement de l'escalier de la salle du Café poussette, pour un montant de 3 300,00 € HT (trois mille trois cents euros hors taxes).
19. Décision du Maire en date du 20 octobre 2026 – Sollicitation auprès de la MSA d'une subvention de 3 771,00 € (trois mille sept cent soixante et onze euros) pour l'organisation de la journée de la parentalité du 24 avril 2027.
20. Décision du Maire en date du 20 octobre 2026 – Sollicitation auprès de la MSA d'une subvention de 11 000,00 € (onze mille euros) pour l'équipement du Café poussette.
21. Décision du Maire en date du 20 octobre 2026 – Acceptation du devis de l'entreprise DESCHAMPS LATHUS, pour l'installation d'une climatisation dans la salle d'attente du cabinet médical de la rue des petites fontaines, pour un montant de 24 609,18 € HT (vingt-quatre mille six cent neuf euros et dix-huit centimes hors taxes), sur la base d'une subvention de la Région Ile-de-France de 10 000 €.
22. Décision du Maire en date du 21 octobre 2026 – Sollicitation auprès de la MSA d'une subvention de 10 500,00 € (dix mille cinq cents euros) pour l'équipement de la salle Snoezelen.
23. Décision du Maire en date du 26 octobre 2026 – Acceptation du devis de La Table du Hussard pour la réalisation d'un cocktail pour 300 personnes à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire du 6 janvier 2027 au complexe sportif de Milly-la-Forêt, pour un montant de montant de 3 872,00 € HT (trois mille huit cent soixante-douze euros hors taxes).
24. Décision du Maire en date du 28 octobre 2026 – Acceptation du devis d'Anthony BOURGUIGNON – Créateur d'événements pour la sonorisation, l'éclairage et la vidéoprojection de la cérémonie des vœux du Maire du 6 janvier 2027 au gymnase, pour un montant de 6 030,00 € HT (six mille trente euros hors taxes).
25. Décision du Maire en date du 2 novembre 2026 – Approbation de la convention conclue avec la Communauté de communes des Deux Vallées pour la mise à disposition à titre gratuit des équipements sportifs intercommunaux.

POUVOIR

Je soussigné(e).....
d'Adjoint au Maire/Conseiller Municipal[1], donne pouvoir à
.....

pour voter en mes lieux et place à la séance du **Conseil Municipal du**.....

Fait à Milly-la-Forêt, le

[1] Rayer la mention inutile